

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 24 - 26 mars 1997

RAPPORTS D'ÉVALUATION

Point 5 de l'ordre du
jour

NOTE DE COUVERTURE



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.2/97/5

7 février 1997

ORIGINAL: ANGLAIS

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

1. Le Directeur exécutif présente au Conseil d'administration, pour examen, quatre rapports d'évaluation qui, ensemble, couvrent une vaste gamme d'activités du PAM. Ils examinent chacun la question de la durabilité des avantages que procure l'aide du PAM et déterminent les facteurs qui y contribuent, lesquels présentent un intérêt très large pour l'ensemble des projets d'aide du PAM.
 - a) "L'évaluation rétrospective des effets et de la durabilité de plusieurs projets bénéficiant de l'aide du PAM en Chine" porte sur quatre projets achevés. Les projets Chine 2639 et 2697, qui concernent l'irrigation, se sont récemment terminés. Les deux autres (2744 et 3146), qui sont des projets de mise en valeur des terres, ont été réévalués sur la base d'informations actualisées. Cette évaluation fait valoir que les quatre projets, qui ont tous été extrêmement probants, ont donné la preuve de leur rendement économique et de leur durabilité sur le plan écologique et institutionnel ainsi que du point de vue des résultats des projets.
 - b) "L'évaluation thématique des projets de foresterie en Inde: aide alimentaire et populations tribales" fait le bilan des réalisations de l'aide du PAM et de ses effets sur les populations tribales en Inde, dans le cadre de cinq projets de développement mis en oeuvre dans des zones forestières. Elle signale que les communautés souffrant d'insécurité alimentaire chronique tirent davantage profit des projets dont la conception est en évolution constante, mais elle identifie également des carences qu'il faudra suivre de près.
 - c) "L'évaluation thématique du projet Brésil 2732: Alimentation des enfants d'âge préscolaire et des élèves des écoles primaires dans les zones défavorisées" analyse les raisons du succès du processus de désengagement de l'aide du PAM dans le cadre du retrait définitif d'un programme de pays. L'aide apportée par le PAM au programme national d'alimentation scolaire au Brésil a pris fin avec sa prise en charge par les autorités locales. Le programme de formation, élaboré avec l'aide du PAM, à l'intention du personnel dans la région du nord-est a considérablement facilité la passation des responsabilités. Cette étude tire de nombreux enseignements du projet qui permettront de préparer la prise en charge des projets d'alimentation scolaire et le retrait de l'aide du PAM.
 - d) "L'évaluation des opérations de secours d'urgence bénéficiant de l'aide du PAM dans le Caucase" fait le point sur l'aide de secours apportée par le PAM en Géorgie, en Arménie et en Azerbaïdjan. Elle analyse plus particulièrement l'impact de l'Unité de conseil en logistique dans le Caucase (UCLC), établie pour redonner un nouveau souffle au réseau régional de transport/logistique, indispensable pour la livraison et la distribution des denrées de secours. Il ressort de l'évaluation que l'aide alimentaire a largement contribué à éviter que les groupes les plus vulnérables ne souffrent de faim et de malnutrition, et que l'opération UCLC a apporté des avantages notables à long terme, en améliorant le fonctionnement du réseau ferré et des ports dans la région.



2. Plusieurs facteurs ont contribué au succès de ces activités, parmi lesquels:
 - a) le développement, par les différents gouvernements, de systèmes adaptés pour garantir l'institutionnalisation de la méthodologie appliquée aux activités et poursuivre l'action engagée, avec, dans de bien des cas, la participation active du PAM à l'élaboration ou à la mise au point de ces systèmes; et
 - b) l'attention accrue accordée à la participation des communautés bénéficiaires aux décisions touchant la sélection, la planification et l'exécution des activités, ainsi qu'à l'entretien et à la gestion des acquis.



